

AIM

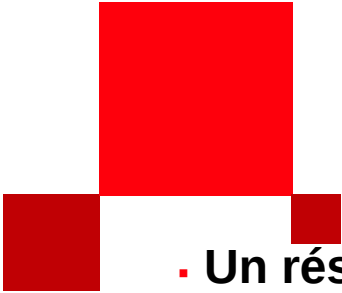
Commission Coopération Internationale Bruxelles - 2 juin 2010

La Concertation

Présentation du Réseau et de son actualité

- *Activités récentes*
- *Forum d'octobre 2009*
- *Nouveau Protocole*





Qu'est-ce que la Concertation ?

- **Un réseau** de partage d'informations et d'expériences entre acteurs intervenant pour le développement des mutuelles de santé et de la micro-assurance santé en Afrique
- **Des acteurs de divers horizons** : mutuelles, structures d'appui, organismes de MAS, partenaires sociaux, structures publiques, acteurs internationaux....
- **Objectif** : Améliorer les conditions d'accès des populations à des soins de santé de qualité par la **promotion et l'extension de la protection sociale en Afrique** et :
 - Promouvoir le développement des mutuelles de santé et organismes de micro-assurance
 - Soutenir l'émergence d'organisations représentatives de mutuelles
 - Offrir un cadre à tous les acteurs qui s'intéressent au développement des mutuelles de santé en Afrique.



Pourquoi un tel Réseau ?

■ **Juin 1998, la « Plate-forme d'Abidjan »** réunit les principaux acteurs du développement des mutuelles de santé en Afrique :

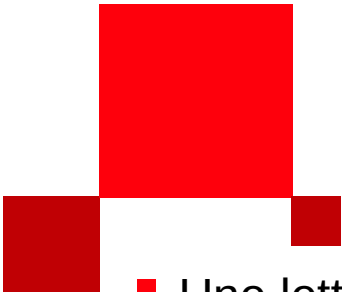
- **Nécessité d'un partage des connaissances, des compétences et expériences** afin de soutenir le mouvement mutualiste émergent en Afrique
- Parmi les stratégies d'appui au développement des MS, nécessité de créer une **structure permanente de concertation entre les acteurs**
- **Avril 1999 : Création officielle de la Concertation.**



Principales activités de la Concertation

- Un site web : www.concertation.org
- Un **Inventaire en ligne** des mutuelles :
 - Réalise un suivi permanent des mutuelles et permet de saisir les principales évolutions des mouvements mutualistes en Afrique
 - Les trois 1ers inventaires : 1998, 2000, 2003 (évolution du nombre de mutuelles, des adhésions et des pratiques) + leurs rapports disponibles sur le site
 - Depuis 2007 :
 - Inventaire annuel permanent via un questionnaire en ligne (les inventaires 2008 et 2009 sont en ligne)
 - Une étude périodique tous les 2 ans sur les mutuelles de taille significative susceptibles de fournir des informations détaillées sur leur fonctionnement et leurs services
 - Une étude qualitative annuelle sur un thème lié au développement des mutuelles dans les pays de la Concertation

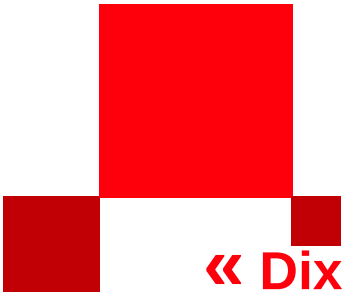




Principales activités de la Concertation (2)

- Une lettre d'information régulière : **Le Courrier de la Concertation**
 - Outil d'échanges et d'informations entre les membres actifs de la Concertation
 - Parution : 2 à 3 fois par an (version papier et informatique)
- Des **modules de formation**
 - Objectif 2010 : formations de formateurs dans plusieurs pays
 - Modules proposés :
 - Gouvernance mutualiste
 - Réglementation UEMOA
 - Plaidoyer
- Un **Forum** biannuel
 - Conférence internationale permettant les échanges et analyses comparatives entre les acteurs du développement des mutuelles de santé en Afrique
 - 5 forums organisés depuis 2000





5ème Forum de la Concertation Yaoundé, sept – oct. 2009

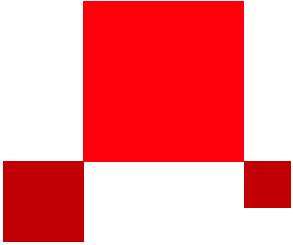
« Dix ans de mutualité en Afrique : réalité, tendances et enjeux »

- 400 participants
- 23 pays représentés dont 18 pays africains francophones et anglophones

Thèmes des exposés et débats

- La mutualité et les conditions de son fonctionnement
- Mutualité et accès aux soins de santé de qualité : problématiques et enjeux
- Mutualité et assurance maladie universelle



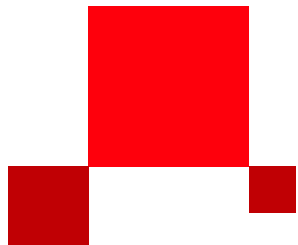


5^{ème} Forum de la Concertation Yaoundé, sept – oct. 2009 (2)

Principales conclusions

- Les mutuelles constituent une des réponses adéquates pour atteindre les objectifs de couverture santé universelle
- La mise en place de politiques incitatives est indispensable pour permettre aux mutuelles d'évoluer dans un cadre législatif adapté
- Le développement des mutuelles passe par :
 - Une professionnalisation accrue
 - Un mode de gouvernance transparent et fiable
 - La mise en réseaux des mutuelles
 - Des mesures palliatives à la faible qualité des services de santé





Le nouveau Protocole de la Concertation

La Verrière – Janvier 2010

*Défis et stratégies de la Concertation
à partir de 2010*



Un environnement changeant ...

■ Les instances et organismes internationaux (BIT, OMS, G20, Initiatives internationales) reconnaissent unanimement :

- L'importance d'une protection sociale étendue à tous
- Et notamment d'un **système d'assurance maladie à vocation universelle** dont les mutuelles font partie.

■ **Avril 2009 :**

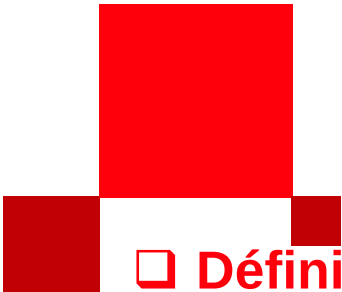
- Le Conseil des Chefs de Secrétariat pour la Coordination des Nations Unies adopte l'initiative de « **Socle de protection sociale** » comme l'une des 9 mesures pour faire face à la crise mondiale.

■ **2008 - 2009 :**

- Création de l'**UAM** (organe représentatif des mutuelles en Afrique),
- **Règlement UEMOA** sur les mutuelles sociales auquel chaque pays membre devra adapté sa législation.



De nouveaux défis pour la Concertation



□ Définition

La Concertation est un **réseau** ouvert aux acteurs impliqués dans le développement des mutuelles de santé

□ Vision

Un accès universel et équitable aux soins de santé de qualité par un **système de protection sociale solidaire** en **Afrique**

□ Missions

1. Être un **pôle de référence** politique, stratégique et juridique pour promouvoir les valeurs et le modèle mutualistes en vue du développement de systèmes de protection sociale solidaire
2. Être une **plate forme de rencontre, d'échanges et d'expériences**





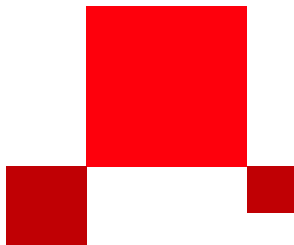
Stratégies d'action

- **Exercer un plaidoyer** pour promouvoir le modèle mutualiste dans le cadre du développement des systèmes de protection sociale (élaboration de prises de position, lobbying...)
- **Renforcer les acteurs** du développement des mutuelles (formation, enrichissement de pratiques communes)
- Favoriser la **promotion des réseaux** de mutuelles
- **Diffuser les positions et travaux** de la Concertation (site web, inventaires, études thématiques, Forum)
- **Animer un réseau de correspondants locaux** (« Relais ») dans les pays d'Afrique pour mener à bien ses activités

Les signataires du nouveau Protocole

- L'Association Internationale de la Mutualité (AIM)
- Le Bureau international du Travail et son programme STEP (BIT/STEP)
- Le Centre International de Développement et de Recherche (CIDR)
- La Coopération allemande (GTZ)
- La Fédération Nationale de la Mutualité française (FNMF)
et la Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale (MGEN)
- L'ONG belge Solidarité Mondiale (WSM)
- L'ONG Solidarité Socialiste de Belgique (SOLSOC)
- L'Union Nationale des Mutualités Socialistes en Belgique (UNMS)





Merci de votre attention